



CONSEIL MUNICIPAL

du 1^{er} avril 2026

Présents : 26 Excusés : 1 1 pouvoir Absents : --- Votants : 27 En exercice : 27	<p>L'an deux mille vingt-six, le 1^{er} avril, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Bruno BENOIT, M. Bruno CHICOISNE, M. Nicolas CLÉMENCEAU, Mme Maria COURTAY, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, M. Marc DUREAU, Mme Magalie GARNIER, M. Bruno GOHIN, M. Alexis GOUGEON, M. Wilfried HERBERT, M. Christophe HUNAUT, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Océane LEHY, Mme Amandine LEPESTEUR, Mme Marina LUCAS, Mme Stéphanie MICHALET, M. Ludovic MOREAU, Mme Sophie PANNETIER, Mme Clémentine PEREIRA-JAHAN, Mme Charlotte SCELO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Laurent TEMPLÉ, M. David VOITON, Mme Annie WALGRAEF, Mme Nadine YOU.</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Noëlle BICHON (ayant donné pouvoir à Mme Nadine YOU).</p> <p><u>Assistait également au titre des services</u> : Marie LE ROUX – LARDEUX, DGS, Laëtitia PAYEN, DGA</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur Bruno CHICOISNE</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 26 mars 2026</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le 1 ^{er} avril 2025 Publiée, le 1 ^{er} avril 2025 Notifiée, le _____	
Délibération n°260401_27	AFFAIRES GÉNÉRALES Avenant pour la répartition des indices de 5 lots au marché de travaux Rénovation Ecole TANVET (cycles 2 et 3) :

Madame le Maire rappelle aux élus qu'un marché comportant 12 lots a été conclu avec différentes entreprises pour le marché global de la rénovation de l'Ecole Tanvet.

Le Conseil Municipal a approuvé la signature des lots suivants :

Délibération 25.5.07 du 16/09/2025	Titulaire du marché	Montant HT	Montant TTC
· Lot N°01 : Gros Œuvre – Démolition – Désamiantage	SARL BOISSEAU	85 900,00 €	103 080,00 €
· Lot N°05 : Plâtrerie – Isolation – Menuiseries intérieures	SARL SUBILEAU	145 000,00 €	174 000,00 €
· Lot N°06 : Revêtements de sols – Faïences	SAS TAERA SOLS	33 867,28 €	40 640,74 €
· Lot N°09 : Plomberie – Sanitaires – Chauffage	SCOP DURAND	76 404,82 €	91 685,78 €

Délibération 25.7.01 du 12/11/2025	Titulaire du marché	Montant HT	Montant TTC
Lot N° 03 : Couverture - Etanchéité	BIORET ET FILS	101 208,40 €	121 450,08 €

Les modalités de variation des prix stipulés dans le CCAP de ces 5 lots stipulent plusieurs index de référence sans répartition entre chacun des index, étant inconnu avant la remise des offres.

Il est nécessaire de conclure à un avenant n° 1 relatif à la répartition de chaque indice pour chaque lot comme suit :

LOT	Titulaire du marché	Indice Base 2010	%
Lot N°01 : Gros Œuvre – Démolition – Désamiantage	SARL BOISSEAU	BT 01 – Tous corps d'état BT 06 – Ossature, ouvrages en béton armé	92,24% 7,76%
Lot N°05 : Plâtrerie – Isolation – Menuiseries intérieures	SARL SUBILEAU	BT 08 - Plâtre et préfabriqués BT 18a - Menuiserie intérieure en bois	94,72% 5,28%
Lot N°06 : Revêtements de sols – Faïences	SAS TAERA SOLS	BT 09 – Carrelage et revêtement céramique BT 10 – Revêtements en plastique	1,84% 98,16%
Lot N°09 : Plomberie – Sanitaires – Chauffage	SCOP DURAND	BT 38 – Plomberie sanitaire (y compris appareils) BT 40 – Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique)	61,83% 38,17%
Lot N° 03 : Couverture - Etanchéité	BIORET ET FILS	BT 30 - Couverture en ardoises de schiste BT 49 - Couverture et bardage en tôles d'acier nervurés avec revêtement d'étanchéité BT53 - Etanchéité	20,74% 36,32% 42,94%

Après avoir entendu cet exposé,

*Vu le Code de la commande publique,
Vu la présentation des avenants présentés par RURAL ARCHITECTURE,
Considérant que, conformément à l'article R.2194-7 du Code de la commande publique, la modification apportée par l'avenant ne peut être regardée comme substantielle,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (27 votants) :

► **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Bruno CHICOISNE
Secrétaire de séance



**Le Maire,
Nadine YOU**


